



Sommaire

2. [Nos favoris Internet](#)
3. [Chronique biblique](#)
7. [Abbé Guy Pagès](#)
8. [Théologie pastorale](#)
9. [Dialogue islamo-chrétien](#)
11. [Théologie sociale](#)
13. [Benoît XVI](#)
14. [Liturgie des Heures](#)
16. [Chant liturgique](#)
17. [Église de Paris](#)

●
REGNAT

BP 20114
75623 PARIS cedex 13

regnat.phg@orange.fr

●
Directeur de la publication

Philippe GUIDAL

●
Ont collaboré à ce numéro :

Philippe GUIDAL
Yann GWELTAZ
Abbé Guy PAGÉS
Lucie ZAJACZKOWSKI

●
Merci à :

Eberhard B., Michèle M.,

●
Conception – Réalisation

PHG

●
Les articles publiés
n'engagent que leurs auteurs.

●
© **Regnat 2009**



L E N T E M E N T ...

MAIS **SÛREMENT** (SI DIEU VEUT)

REGNAT TISSE SA TOILE

Comme nous l'avions annoncé à la fin du mois de juin¹, un projet de site internet est en cours de réalisation. D'ores et déjà, tous les numéros parus à ce jour ont été mis en ligne : ils sont disponibles pour lecture et téléchargement (gratuitement, bien sûr) à l'adresse suivante :

<http://pagesperso-orange.fr/regnat/Bulletin/Bulletin.html>

Le reste suivra, en fonction du peu de temps dont nous disposons pour mener à bien cette entreprise. Mais, si Dieu veut, une première mouture du site sera publiée dans le courant de l'automne.

En attendant, nous avons ouvert un *blog*, dont voici l'adresse :

<http://regnat.centerblog.net/>

Cela permettra à nos lecteurs de réagir plus facilement au contenu du bulletin, et aux rédacteurs de diffuser plus rapidement des informations ou des commentaires de l'actualité. Quelques billets ont déjà été publiés pour donner une idée de l'esprit de ce *blog*, qui n'a pas vocation à être un exutoire pour les humeurs d'un chacun ; les commentaires seront donc soumis à validation avant publication.

Merci de placer ces deux adresses dans vos favoris.

Philippe GUIDAL

¹ Cf. [Regnat n° 33](#), 23 juin 2009, p. 1.



Beati mites...



Site consacré
à la mémoire de
l'Abbé
Guy MONTARIEN
(1925–2005)



Inquisition



le site de
Stefan
JETCHICK

Communauté Saint-Martin



Monastère de la Consolation

NOTRE DAME DE CONSOLATION
33, boulevard du Jardin des Plantes
83300 DRAGUIGNAN
☎ 04 94 68 26 15
📠 04 94 76 38 69

Au service de la liturgie latine

Pro Liturgia

(Président : Denis CROUAN)

9c avenue Georges Clemenceau
F-67560 ROSHEIM
☎ 03.88.50.75.24

Courriel : info@proliturgia.org



Les Petites Sœurs de la Consolation du Sacré-Cœur
et de la Sainte Face

Messe (chantée en grégorien) :
8 h 30 en semaine – 9 h 30 le dimanche

Liturgie des Heures (en latin)
Matines : 1 h 00 – Laudes : 6 h 00
Prime : 6 h 45 – Tierce : 8 h 15
Sexte : 12 h 00 – None : 15 h 20
Vêpres : 19 h 00 (17 h 00 le dimanche)
Complies : 20 h 45

vocation.com

Un site destiné à aider le discernement des jeunes qui se posent la question de leur vocation chrétienne, et en particulier de la vocation sacerdotale ou à la vie consacrée. De nombreux témoignages de prêtres diocésains et religieux, de religieuses, de séminaristes, etc. Des prières, la possibilité pour les jeunes d'envoyer leur question à un prêtre, des textes sur la vocation, des vidéos, et des propositions de séjours et de retraites de discernement dans toute la France.

Lire la Bible

(suite)

4. Analyse structurale¹

L'étude littéraire d'un texte biblique se poursuit avec l'analyse de sa *structure*, qui ne se confond pas avec son *plan*. Il s'agit d'une distinction purement conventionnelle, mais qu'il importe de connaître. Le plan d'un texte révèle son architecture, la place de chacune de ses composantes ; toutefois, il est statique. La structure, elle, est dynamique : c'est l'organisation *fonctionnelle* du texte, le jeu des articulations et relations (complémentarité, opposition, etc.) établies entre ses différentes parties, le développement du texte qui permet le passage d'une situation initiale à une situation finale autre. Évidemment, cette dynamique du texte contribue pour une bonne part à lui donner du sens et exprime ainsi l'intention théologique de son auteur.

On s'attachera donc dans un premier temps à dresser le plan du texte, afin de repérer les différents éléments qui le constituent (introduction, développement en une ou plusieurs parties, conclusion), en tâchant de justifier systématiquement le découpage ainsi obtenu (indices textuels classiques : actions, champs lexicaux, personnages, style, etc.).

L'analyse sémantique, qui constituait l'étape précédente², aura déjà permis de mettre en évidence un certain nombre de relations participant à l'organisation du texte. On la complète maintenant avec les autres éléments qui contribuent à cette organisation (indicateurs de lieu et de temps, personnages, etc.), toujours en cherchant à déterminer les relations qui peuvent exister entre eux. Un texte s'articule souvent dans un ensemble de relations d'opposition, telles que actif/passif, artificiel/naturel, bas/haut, beaucoup/peu, bon/méchant, chef/serviteur, clos/ouvert, coupable/juste, esclave/roi, extérieur/intérieur, faible/fort, féminin/masculin, fixe/mobile, grand/petit, matin/soir, mort/vie, etc., où chaque terme est *relatif* à l'autre membre du couple. On notera cependant que tous les textes ne se prêtent pas facilement à ce type d'analyse, qui demande du temps et une certaine finesse d'esprit.

¹ Ou « structurelle », suivant les auteurs.

² Cf. [Regnat n° 34](#), 6 septembre 2009, p. 7.

5. Analyse stylistique

La structure d'un texte est aussi étroitement liée à sa mise en forme. Si, pour la commodité de l'exposé, ces deux niveaux d'analyse sont ici distingués, il va de soi que, dans la pratique, ils se confondent. Il va également de soi qu'une analyse stylistique perd beaucoup de sa pertinence lorsqu'elle est effectuée sur une traduction ; un bon nombre de procédés littéraires sont spécifiques à l'hébreu ou au grec et ne peuvent être rendus dans une autre langue, le français par exemple, qui suit ses propres règles. Cette limite de l'analyse étant présente à l'esprit, on peut toutefois discerner un certain nombre de caractéristiques et de tournures que la traduction n'aura pas totalement oblitérées.

L'analyse porte ici essentiellement sur les figures de style utilisées dans le texte, qui lui donnent une certaine nature (accusation, argumentation, exhortation, harangue, information, invective, menace, plaidoirie, réfutation, etc.), et qui permettent de déceler le type de relation que l'auteur cherche à établir avec son lecteur potentiel (il veut convaincre, plaire, etc.). Dans le cadre qui est le nôtre, on ne procèdera pas à une analyse très poussée, qui nécessiterait de solides connaissances de la stylistique des textes anciens ; toutefois, il faut quand même être capable de repérer les grandes figures rhétoriques classiques, en s'aidant éventuellement d'un manuel approprié³.

Quatre grandes catégories de figures stylistiques sont généralement distinguées, selon qu'elles portent sur la forme même des mots, sur leur combinaison dans la phrase, sur leur sens, ou sur le sens global du texte. Détaillons un peu.

Figures de forme

Elles se rencontrent particulièrement dans les textes poétiques, mais on en trouve aussi en prose. Les plus connues sont :

- l'**allitération** (« retours multipliés d'un son identique⁴ »). Exemple classique :

« Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes⁵ ? »

³ Nous n'hésitons pas à conseiller ce petit classique : [DUPRIEZ \(Bernard\)](#), *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, Union Générale d'Éditions, collection « 10/18 », 1984. On y trouvera notamment la définition de tous les termes techniques employés ici. À défaut, consulter le site [Tropes et figures de rhétoriques](#).

⁴ [DUPRIEZ \(Bernard\)](#), *op. cit.*, p. 33.

⁵ [RACINE \(Jean\)](#), *Andromaque*, V, 5, 1638.

- l'**anaphore** (« répétition du même mot en tête des phrases ou des membres de phrase⁶ »). Exemple classique :

« Rome, l'unique objet de mon ressentiment !
 « Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon
 amant !
 « Rome qui t'a vu naître, et que ton cœur adore !
 « Rome enfin que je hais parce qu'elle
 t'honore⁷ ! »

- l'**assonance** (au sens strict : « répétition de la dernière voyelle accentuée⁸ » ; plus largement, l'assonance porte sur les voyelles, alors que l'allitération joue sur les consonnes). Exemple classique, ce beau vers anapestique :

« Tout m'afflige, et me nuit, et conspire à me
 nuire⁹. »

- la **paronomase** (« rapprochement de mots dont le son est à peu près semblable, mais dont le sens est différent¹⁰ »). Exemple classique :

« Et l'on peut me réduire à vivre sans bonheur,
 « Mais non pas me résoudre à vivre sans hon-
neur¹¹. »

Ces figures, et quelques autres, sont évidemment impossibles à déceler dans une traduction, alors qu'elles n'ont pas qu'un rôle ornemental : le son vient orienter le sens ; comme dans le distique cornélien ci-dessus, deux mots, deux concepts, éloignés l'un de l'autre par la syntaxe, sont reliés l'un à l'autre, mettant en valeur l'antinomie que l'auteur propose à la réflexion de ses lecteurs (ici, le dilemme bonheur vs honneur). Il en va de même pour un élément fondamental des textes poétiques (les psaumes, tout particulièrement), la métrique. Sans obéir à un système aussi rigide que la poésie grecque ou latine, la poésie hébraïque est souvent rythmée par les accents et une certaine succession de syllabes brèves et longues ; toutes choses qu'une traduction est forcée d'occulter.

Figures syntaxiques

La combinaison des mots dans la phrase et des phrases dans le texte est elle-même porteuse de sens. Certaines constructions sont rarement décelables dans

une traduction (la nature des propositions, par exemple : nominales, participiales, pronominales, verbales), mais d'autres peuvent être remarquées : certaines figures (asyndète, chiasmes, gradation, répétition, etc.), le temps des verbes (lorsque le traducteur a pris soin de rendre toutes les nuances du texte original, notamment les tournures au passif), les relations entre les propositions (coordination, hiérarchisation, juxtaposition, opposition), leur mode (argumentatif, délibératif, énonciatif, exclamatif, impératif, interrogatif, narratif, etc.), le type des subordonnées (causales, conditionnelles, consécutives, finales, relatives, temporelles, etc.).

Quelques aspects des textes poétiques peuvent aussi être distingués : le caractère acrostiche de la composition (normalement mentionné en note), la division strophique, la forme des vers (distique, tristique, ou autre), le parallélisme (antithétique, synonymique, synthétique).

Figures sémantiques

Le jeu sur les différents sens possibles d'un mot est un procédé bien connu. Largement utilisé par les hagiographes, on veillera à bien repérer et étudier ces figures. Nous ne mentionnons ici que les principales :

- la **comparaison** (« image où thème et phore sont exprimés [...] et syntaxiquement séparés par une marque de l'analogie¹² »). Exemple moderne :

« La musique souvent me prend comme une
 mer¹³ ! »

- la **métaphore** (« le passage d'un sens à l'autre à lieu par une opération personnelle fondée sur une impression ou une interprétation¹⁴ »). Exemple moderne :

« La Nature est un temple¹⁵... »

- la **métonymie** (« désigner quelque chose par le nom d'un autre élément du même ensemble, en vert d'une relation suffisamment nette¹⁶ »). Exemple classique, où la cause est désignée par l'effet :

¹² DUPRIEZ (Bernard), *op. cit.*, p. 123.

¹³ BAUDELAIRE (Charles), « La musique », *Les fleurs du mal*, LXXVI.

¹⁴ DUPRIEZ (Bernard), *op. cit.*, p. 286.

¹⁵ BAUDELAIRE (Charles), « Correspondances », *Les fleurs du mal*, IV.

¹⁶ DUPRIEZ (Bernard), *op. cit.*, p. 290.

⁶ DUPRIEZ (Bernard), *op. cit.*, p. 46.

⁷ CORNEILLE (Pierre), *Horace*, IV, 5, 1301-1304.

⁸ DUPRIEZ (Bernard), *op. cit.*, p. 82.

⁹ RACINE (Jean), *Phèdre*, I, 3, 161.

¹⁰ DUPRIEZ (Bernard), *op. cit.*, p. 332.

¹¹ CORNEILLE (Pierre), *Le Cid*, II, 1, 395-396.

« Ô mon fils ! ô ma joie ! ô l'honneur de nos jours¹⁷ ! »

- la **synecdoque** (« désigner quelque chose par un terme dont le sens inclut celui du terme propre ou est inclus par lui¹⁸ »). Exemple classique, où le tout est désigné par la partie :

« J'ignore le destin d'une tête si chère¹⁹... »

Ici encore, l'intérêt de ces figures est proprement théologique, bien plus qu'ornemental. Il n'y a guère d'autre moyen de faire passer dans les limites du langage humain l'ineffable divin. C'est particulièrement vrai pour l'hébreu biblique, qui est une langue très concrète, ne possédant presque pas de concepts abstraits, et cela vaut aussi pour le grec biblique forgé par des juifs. Toutes les réalités morales, psychologiques ou spirituelles, sont exprimées par des réalités sensibles.

Par exemple, le célèbre אֱמֶן [pāmēn] (certainement, sûrement) provient d'une racine qui désigne tout d'abord la *solidité* d'une chose (d'un roc, d'une maison, etc.) ; c'est par extension de ce sens propre concret que le concept éminemment abstrait de *vérité* est finalement exprimé. De même, pour dire que « Dieu est la perfection infinie », saint Jean ne peut qu'écrire : « Dieu est lumière, et il n'y a point de ténèbres en Lui²⁰ », sans qu'il y ait lieu pour autant de se livrer à de profondes investigations physiques...

C'est la raison pour laquelle les textes bibliques sont extrêmement imagés, et qu'ils sont devenus si difficiles à comprendre pour la pensée occidentale moderne, peu ou prou moulée selon les règles de la logique abstraite ; celle-ci n'est pas dénuée de valeur pour autant, mais il est vrai qu'elle n'aide pas à pénétrer l'univers intellectuel très particulier des textes bibliques. Toutes choses égales par ailleurs, la *Métaphysique* d'Aristote n'est d'aucune utilité pour comprendre les paraboles évangéliques. Et c'est fort heureux !

Figures thématiques

Comme les précédentes, elles procèdent par détournement de sens, mais sur des unités textuelles plus vastes : une phrase entière, un groupe de versets, une

péricope, ou même tout un livre ; elles sont de ce fait moins faciles à déceler. Les principales sont :

- l'**allégorie** (« image littéraire dont le phore est appliqué au thème [...] élément par élément²¹ »). Exemple biblique caractéristique : le livre du *Cantique des Cantiques*.
- L'**antithèse** (« présenter, mais en l'écartant ou en la niant, une idée inverse, en vue de mettre en relief l'idée principale²² »). Exemple moderne :

« Ce n'était ni la veille, ni le lendemain, mais le jour-même. Ce n'était ni la gare du Nord, ni la gare du P.-L.-M., mais la gare Saint-Lazare²³. »
- l'**hyperbole** (« augmenter ou diminuer excessivement la vérité des choses pour qu'elle produise plus d'impression²⁴ »). Exemple moderne :

« Sous la pression d'une horreur et d'une terreur inexplicables, pour lesquelles le langage de l'humanité n'a pas d'expression suffisamment énergique, je sentis les pulsations de mon cœur s'arrêter²⁵... »
- l'**ironie** (« dire, par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser²⁶ »). Exemple classique :

« Rien n'était si beau, si leste, si brillant, si bien ordonné que les deux armées²⁷. »
- la **parodie** (« imitation consciente et volontaire, soit du fond, soit de la forme, dans une intention moqueuse ou simplement comique²⁸ »). Exemple classique :

« Ses rides sur son front gravaient tous ses exploits²⁹. »

²¹ DUPRIEZ (Bernard), *op. cit.*, p. 29.

²² *Ibid.*, p. 57.

²³ QUÉNEAU (Raymond), *Exercices de style*, Paris, Gallimard, 1947 (6^e édition), p. 36.

²⁴ DUPRIEZ (Bernard), *op. cit.*, p. 237.

²⁵ POE (Edgar Allan), *Ligeia (Histoires extraordinaires)*, traduction de Charles Baudelaire, Paris, Librairie générale française, collection « Le livre de poche classique », n° 604, 1972, édition 1980, p. 384.

²⁶ DUPRIEZ (Bernard), *op. cit.*, p. 264.

²⁷ VOLTAIRE, *Candide ou l'Optimisme*, ch. III (Paris, Bordas, collection « Univers des Lettres », 1984, p. 48).

²⁸ DUPRIEZ (Bernard), *op. cit.*, p. 331.

²⁹ RACINE (Jean), *Les Plaideurs*, I, 5, 154, parodiant CORNEILLE (Pierre), *Le Cid*, I, 1, 35 (« Ses rides sur son front ont gravé ses exploits »).

¹⁷ CORNEILLE (Pierre), *Horace*, IV, 2, 1141 (rendons à Corneille ce que Bernard Dupriez a donné à Racine...).

¹⁸ DUPRIEZ (Bernard), *op. cit.*, p. 440.

¹⁹ RACINE (Jean), *Phèdre*, I, 1, 6.

²⁰ *1 Jn 1 5*.

Afin d'illustrer brièvement cet exposé sans doute quelque peu aride, voici un exemple tout simple, un cas d'école, qui permettra de fixer les idées du lecteur :

«¹ [Jésus] **entra** de nouveau dans une synagogue, et il y avait là un homme qui avait la **main desséchée**.

«² Et ils **L'épiaient** pour voir s'il allait le guérir, le jour du sabbat, afin de L'accuser.

«³ Il dit à l'homme qui avait la main sèche : "Lève-toi, là, au milieu."

«⁴ Et il leur **dit** : "Est-il permis, le jour du sabbat, de **faire du bien** plutôt que de **faire du mal**, de **sauver** une vie plutôt que de la **tuer** ?" Mais eux se **taisaient**.

«⁵ Promenant alors sur eux un **regard** de colère, navré de l'endurcissement de leur cœur, Il dit à l'homme : "Étends la main." Il l'étendit et sa **main fut remise en état**.

«⁶ Étant **sortis**, les Pharisiens tenaient aussitôt conseil avec les Hérodiens contre Lui, en vue de Le perdre³⁰. »

Différentes oppositions peuvent être rapidement relevées :

- entre le mouvement de Jésus, qui *entre* dans la synagogue (v. 1), et celui des Pharisiens, qui *en sortent* (v. 6) ;
- entre la *main desséchée* (v. 1) et la *main remise en état* (v. 5) ;
- entre les Pharisiens, qui *épiant pour accuser* (v. 2), et Jésus, qui *regarde navré* (v. 5) ;
- entre l'*interrogation* de Jésus et le *silence* des Pharisiens (v. 4) ;
- entre *faire du bien* et *faire du mal*, *sauver* et *tuer* (v. 4).

On voit dès lors comment l'évangéliste a su exprimer dans la structure même du texte l'opposition radicale entre le « programme » de Jésus (faire du bien, sauver) et celui des Pharisiens (faire du mal, tuer), en composant cette péripécie de façon concentrique (en forme de chiasme) autour d'une interrogation fondamentale sur le sens et la portée du sabbat.

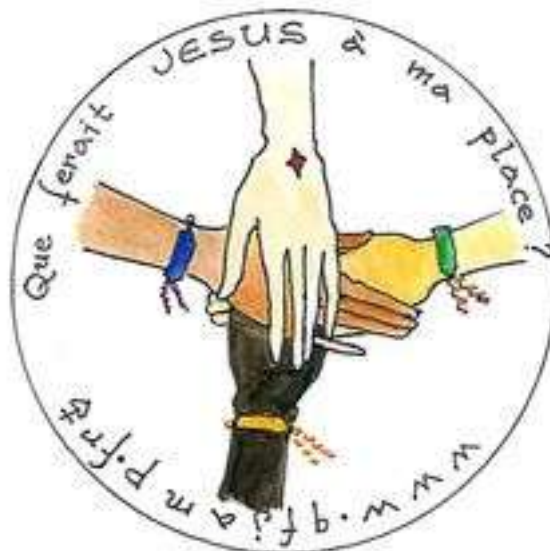
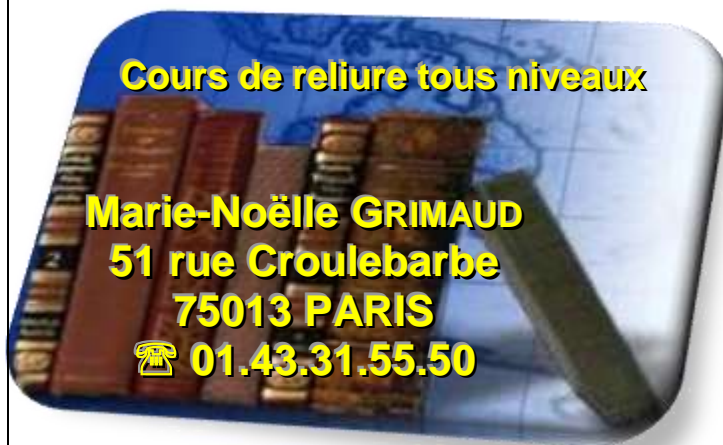
(à suivre...)

Philippe GUIDAL

« La mise à jour de la structure littéraire resterait lettre morte si elle ne conduisait pas à l'interprétation du texte. Nous n'aurions pas la témérité de prétendre que la structure d'un texte peut rendre compte à elle seule de son interprétation. Nous pensons néanmoins qu'elle en constitue le fondement puisqu'elle préside à l'organisation des idées et donc à l'articulation du contenu. »

LÉTOURNEAU (Pierre), *Jésus, Fils de l'homme et Fils de Dieu. Jean 2,23 – 3,36 et la double christologie johannique*, Montréal/Paris, Bellarmin/Cerf, collection « Recherches nouvelle série » (n° 27), 1993, p. 220.

Vous cherchez un journal vraiment catholique ?
Lisez



³⁰ Mc 3 1-6.

Abbé Guy PAGÈS

253

Chrétiens-musulmans, le vade-mecum

« Constatant les pièges qui peuvent détourner le dialogue interreligieux de sa finalité, la recherche de la vérité, les deux auteurs de ce petit livre fournissent les réponses aux principales questions qui reviennent de façon récurrente dans les conversations entre chrétiens et musulmans, et auxquelles les uns et les autres, insuffisamment formés, ne savent pas toujours répondre.

« Un guide éclairant, très accessible, marqué du sceau du bon sens et de la raison. » **ANNIE LAURENT**

Famille Chrétienne, n° 1532, 26 mai 2007, p. 31.

RÉÉDITION REVUE ET COMPLÉTÉE

PAGÈS (Guy), ALMAHOUD (Ahmed)

Éléments pour le dialogue islamo-chrétien

Paris, François-Xavier de Guibert, 2005, 110 p., 10 €

([ISBN](https://www.isbn-international.org/number/2-7554-0055-2) : 2-7554-0055-2)

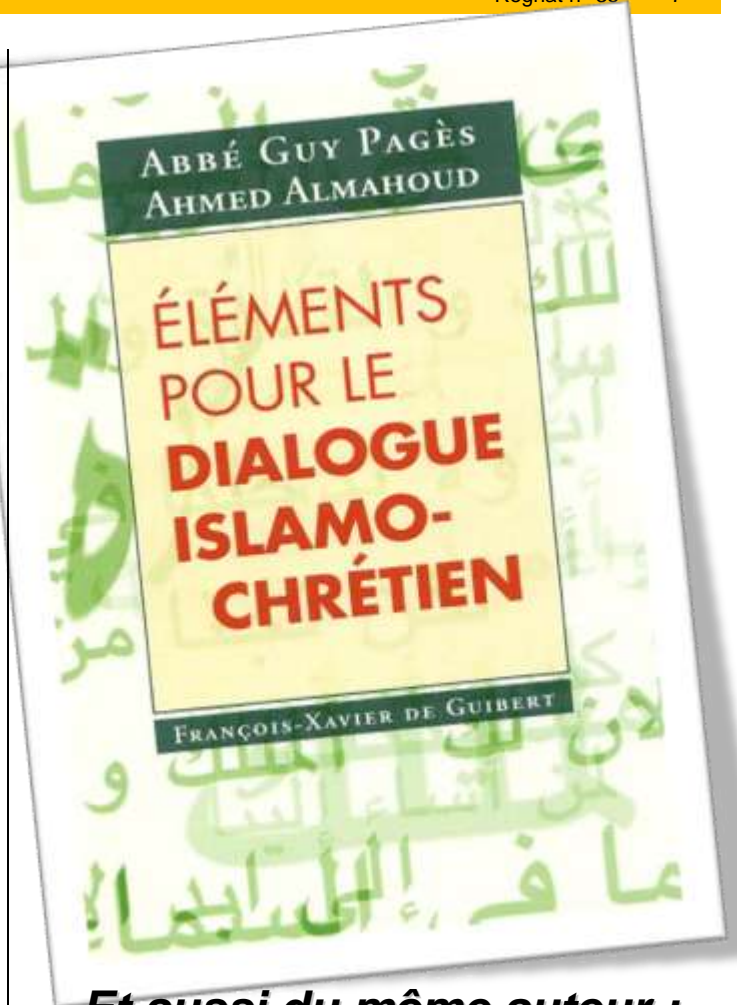
Et aussi le site web !

Les lecteurs de *Regnat* sont invités à mettre leur grain de sel sur le site de l'Abbé Guy PAGÈS consacré à l'évangélisation :

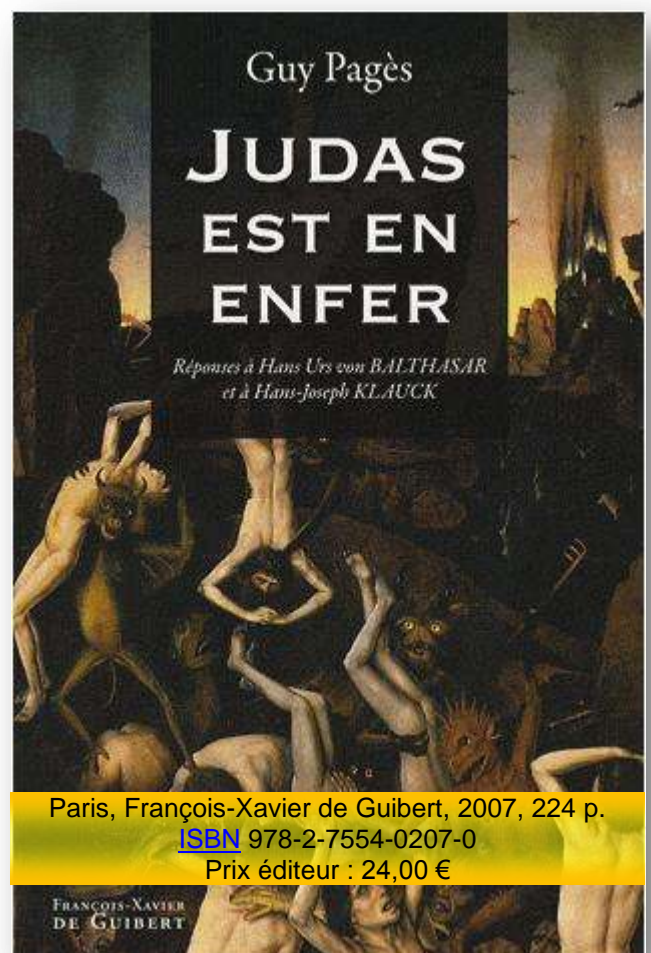
<http://www.dailymotion.com/abbepages>

Vous pouvez également lui faire connaître vos suggestions et remarques en le contactant à l'adresse électronique suivante :

abbe.guypages@orange.fr



Et aussi du même auteur :



Paris, François-Xavier de Guibert, 2007, 224 p.

[ISBN](https://www.isbn-international.org/number/978-2-7554-0207-0) 978-2-7554-0207-0

Prix éditeur : 24,00 €

FRANÇOIS-XAVIER
DE GUIBERT

ÉQUIPE POUR LA SAINTETÉ DES PRÊTRES

« Alors que nous célébrons en ces jours le cent-cinquantième anniversaire de la mort de Saint Jean-Marie Vianney, je vous invite à prier pour que son témoignage soit pour les prêtres d'aujourd'hui un enseignement qui les encourage à vivre leur ministère avec foi et générosité. Que par l'intercession du Curé d'Ars le Seigneur donne à Son Église de saints prêtres qui trouveront chez les fidèles soutien et collaboration dans leur mission d'annoncer l'Évangile. Que Dieu vous bénisse¹ ! »



L'année sacerdotale instituée par notre très Saint Père le 19 juin dernier nous donne l'occasion de vous parler de l'Équipe pour la Sainteté des Prêtres.

L'idée de sa création est venue en janvier 2006, dans le but de prier pour la sanctification des prêtres. En effet, il est important pour les laïcs d'aider ceux qui ont été appelés par Dieu à la prêtrise dans l'Église. Voici ce qui vous est proposé comme engagement, sous le patronage du saint curé d'Ars :

- un *Ave Maria* quotidien pour les prêtres ;
- invocations quotidiennes : « Mon Dieu, donnez-nous des prêtres ; mon Dieu, donnez-nous de saints prêtres ; mon Dieu, donnez-nous beaucoup de saints prêtres », et : « Saint Jean Marie Vianney, priez pour nos prêtres » ;
- communion mensuelle à l'intention des prêtres ;
- confession conseillée au moins une fois par mois ;
- fidélité, selon ses possibilités, à l'intention confiée

¹ BENOÎT XVI, [Audience générale du 5 août 2009](#) (paroles adressées aux fidèles de langue française à la fin de l'audience).

tous les mois (les noms de trois prêtres sont donnés par courriel) ;

- passer du temps (si possible) à adorer Jésus Hostie en Lui confiant les prêtres.

Vous pouvez envoyer par courriel le nom des prêtres que vous connaissez à l'une des adresses ci-après. Nous ne communiquerons que les prénoms et la fonction des prêtres, mais vous pouvez donner aux organisatrices un peu plus d'informations sur eux, afin qu'un même prêtre ne soit pas confié à la prière de différentes personnes. Par exemple, si vous nous confiez le « Père Jean Dupont, aumônier du collège X de la ville Y », nous transmettrons cette information : « Père Jean aumônier de collège ». Le prénom et la fonction du prêtre permettent aux membres de l'ESP de savoir un peu pour qui ils prient (ce qui est plus facile) tout en conservant une certaine discrétion. Vous vous engagez pour autant de temps que vous voulez : un courriel suffit pour arrêter votre engagement quand vous le désirez. Sentez vous très libres.

Beaucoup de prêtres encouragent l'ESP et comptent sur nos prières. M^{gr} [Jérôme Beau](#) ainsi que M^{gr} [Dominique Rey](#) ont béni et encouragé notre équipe. N'hésitez pas à vous inscrire et à parler en autour de vous : l'Église nous demande de prier pour les prêtres !

« Que de partout dans le monde une prière d'adoration, d'action de grâces, de louange, de demande et de réparation s'élève toujours et sans cesse vers Dieu, dans le but principal de susciter un nombre suffisant de saintes vocations à l'ordre sacerdotal et, en même temps, d'accompagner spirituellement – au niveau du Corps Mystique –, dans une sorte de maternité spirituelle, ceux qui ont déjà été appelés au sacerdoce ministériel² ». Ainsi s'est exprimé le préfet de la [Congrégation pour le Clergé](#), souhaitant un grand mouvement de prière pour les prêtres, **centré sur l'adoration eucharistique**.

Que la Vierge Marie et saint Jean-Marie Vianney nous éclairent pour que nous puissions avec joie servir notre chère Église.

Lucie ZAJACZKOWSKI (01 39 08 09 16)

lucie@luminis-services.fr

Jordane PASCAL (06 33 16 25 83)

jordane.pascal@laposte.net

² CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, [Lettre pour la sanctification du Clergé](#), 8 décembre 2007.

LES FORCES DE L'ISLAM

La première force de l'islam, ou plutôt sa plus grande ruse, a été de faire croire qu'Allah est Dieu, l'unique et vrai Dieu. Combien en effet, même parmi les catholiques pratiquants, qui affirment sans sourciller que le Dieu des chrétiens et celui des musulmans est le même ?! Parler ainsi, c'est assurément ne plus être chrétien et déjà musulman. En effet, Allah ne peut pas être le vrai Dieu, le Dieu judéo-chrétien, pour mille et une raisons, dont celle-ci : le vrai Dieu ne Se contredit pas ! Or, Allah se contredit en affirmant que les Écritures juives et chrétiennes – qu'il aurait lui-même envoyées – auraient été falsifiées, ce qui justifierait l'envoi postérieur du Coran¹. Mais si les Écritures juives et chrétiennes avaient été falsifiées, cela signifierait alors qu'Allah n'aurait pas été capable de protéger ses propres révélations de toute falsification... Et si Allah n'a pas été capable de protéger ses propres révélations de toute falsification, cela signifie, d'une part, qu'il a ainsi déjà donné la preuve de son incompetence, mais encore qu'il a menti, puisque dans les Écritures juives aussi bien que chrétiennes Dieu promet que Ses paroles ne passeront pas : « L'herbe se dessèche, la fleur se fane, mais la Parole de notre Dieu subsiste à jamais² » ; « Le ciel et la terre passeront, mais Mes paroles ne passeront point³ » ; « Qui oserait retrancher aux paroles de ce livre prophétique, Dieu retranchera son lot de l'arbre de Vie et de la Cité sainte, décrits dans ce livre⁴ ! »... En d'autres termes, si le Coran apporte lui-même la preuve que l'on ne peut pas se fier à la parole d'Allah, le christianisme apporte par contre la preuve que le vrai Dieu ne Se contredit pas puisque les Écritures chrétiennes contiennent intégralement les Écritures juives... Ce que tout le monde peut vérifier ! Et donc, si les Écritures chrétiennes contiennent intégralement les Écritures juives, cela signifie que la promesse de Dieu que Sa Parole ne passe pas s'accomplit dans le christianisme ! Tandis que le Coran ne contient ni les Écritures juives ni les Écritures chrétiennes ! Qu'est-ce qu'il est le plus raisonnable de penser : que Dieu ment et qu'Il n'a pas

été capable de garder Sa Parole, ou bien que l'islam est une imposture, l'Antichrist annoncé par Jésus-Christ⁵ ?

Une autre force de l'islam est l'usage de la terreur. Terreur de l'Enfer promis à tous ceux qui ne sont pas musulmans, à commencer par les chrétiens qui sont tous voués à l'Enfer⁶ ! Un musulman qui a grandi depuis son enfance dans cette croyance que tous les non-musulmans vont en Enfer ne peut évidemment que se réjouir de n'être pas autre chose que musulman ! Terreur ensuite parce que s'il s'avisait malgré cela de quitter l'islam, il mérite d'être mis à mort, ce qui incombe en premier lieu à la famille devant se laver ainsi d'une pareille ignominie ! Terreur enfin parce qu'Allah impose de haïr les non-musulmans⁷ et de leur faire la guerre⁸... Tandis que le christianisme est venu rassembler dans l'unité de la Vérité révélée les enfants de Dieu dispersés⁹, l'islam vient détruire cette unité en divisant l'humanité entre musulmans et non-musulmans... Alors que le christianisme a ouvert à l'ensemble de l'humanité l'Alliance conclue entre Dieu et le peuple juif, l'islam, qui ne saurait apporter quelque chose de plus, ne peut exister, comme Satan, qu'en s'opposant, niant et détruisant l'œuvre de Dieu. Sans le judéo-christianisme, en effet, l'islam n'existe pas. C'est pourquoi le conflit avec l'Occident n'est pas prêt de finir, puisque sans lui l'islam *ne peut pas exister*...

Une autre force de l'islam est d'exalter l'orgueil des musulmans en leur faisant croire qu'ils appartiennent à la meilleure des communautés¹⁰. Puisque c'est Allah qui le dit, c'est que cela doit être vrai... Sûrement que de ne pas manger de cochon, faire le ramadan ou chose semblable suffit pour mériter pareille distinction ! À cause de cela, les juifs, eux, ne sont que « des singes et des porcs¹¹ », et les chrétiens, « qu'impureté¹² », le « pire de l'humanité¹³ ». Quant aux autres hommes, ce n'est pas même la peine d'en parler !

Ce mépris souverain de tout ce qui n'est pas musulman non seulement enferme les musulmans dans l'ignorance de tout ce qui leur est étranger – c'est ainsi que lire la Bible est œuvre impie – mais encore leur

⁵ Cf. Mt 24 4-5, 11, 24 ; Ga 1 6-9

⁶ Cf. Coran 9 113 ; 98 6.

⁷ Cf. *ibid.* 60 4.

⁸ Cf. *ibid.* 4 74 ; 8 12, 16 ; 9 39.

⁹ Cf. Jn 11 52.

¹⁰ Cf. Coran 3 110.

¹¹ Coran 5 60. Cf. 2 65 ; 7 166.

¹² *Ibid.* 9 28.

¹³ *Ibid.* 98 6.

¹ Cf. Coran 2 59, 75, 79 ; 3 78 ; 4 46 ; 5 15, 41...

² Is 40 8.

³ Lc 21 33.

⁴ Ap 22 19-20.

donne tous les droits sur ce qui n'est pas musulman. Qui pourrait en effet se justifier de respecter ce qui n'est « qu'impureté » et qu'Allah a de toute façon voué à l'Enfer ? C'est cette croyance démoniaque qui commande à des bandes de mettre à feu nos banlieues parce que l'un des leurs, nécessairement irréprochable et supérieur aux habitants d'un pays non-musulman et de ses lois, à eu maille à partir avec la police...

Une force encore de l'islam est sa légitimation, au nom d'Allah, des actes les plus bas de la nature humaine, comme la fornication, institutionnalisée en polygamie, qui, bien qu'apparemment limitée à quatre femmes, n'a pas véritablement de limite puisque la répudiation est aussi légitimée, et qu'il est donc possible de changer de femme autant de fois que l'on veut. La pédo-criminalité est elle-même institutionnalisée selon l'exemple que Mahomet en a donné en couchant avec Aisha, âgée de neuf ans ! En comparaison, étant donné les exigences de sainteté de l'enseignement et de la vie du Christ, n'ayant rien pour flatter la bassesse et les péchés des hommes (non-violence, amour des ennemis, esprit de pauvreté, chasteté...), la survie et l'expansion du christianisme tiennent vraiment du miracle...

Mais la plus grande force de l'islam est sans aucun doute l'apostasie généralisée des chrétiens et en conséquence leurs divisions. La perte de la Foi les empêche de voir dans l'islam « qui ne vient que pour voler, tuer et faire périr¹⁴ » l'Antichrist annoncé par Jésus : « L'heure vient où quiconque vous tuera pensera rendre un culte à Dieu. Et cela, ils le feront pour n'avoir reconnu ni le Père ni Moi¹⁵. » Ce qui est tout à fait le cas de l'islam, qui ne reconnaît pas les Personnes divines et croit que tuer au nom d'Allah est un commandement divin¹⁶. L'apostasie des chrétiens engendre à son tour les lâchetés et les compromissions face à l'islam des élites occidentales, tant religieuses que politiques...

« Celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende¹⁷ ! »

Abbé Guy PAGÈS

¹⁴ Jn 10 10.

¹⁵ Jn 16 2-3.

¹⁶ Cf. [l'épuration religieuse en Somalie](#).

¹⁷ Lc 14 35.

« Mahomet [...] a séduit les peuples par des promesses de voluptés charnelles au désir desquelles pousse la concupiscence de la chair. Lâchant la bride à la volupté, il a donné des commandements conformes à ses promesses, auxquels les hommes charnels peuvent obéir facilement. En fait de vérités, il n'en a avancé que de faciles à saisir par n'importe quel esprit médiocrement ouvert. Par contre, il a entremêlé les vérités de son enseignement de beaucoup de fables et de doctrines des plus fausses. Il n'a pas apporté de preuves surnaturelles, les seules à témoigner comme il convient en faveur de l'inspiration divine, quand une œuvre visible qui ne peut être que l'œuvre de Dieu prouve que le docteur de vérité est invisiblement inspiré. Il a prétendu au contraire qu'il était envoyé dans la puissance des armes, preuves qui ne font point défaut aux brigands et aux tyrans. D'ailleurs, ceux qui dès le début crurent en lui ne furent point des sages instruits des sciences divines et humaines, mais des hommes sauvages, habitants des déserts, complètement ignorants de toute science de Dieu, dont le grand nombre l'aïda, par la violence des armes, à imposer sa loi à d'autres peuples. Aucune prophétie divine ne témoigne en sa faveur ; bien au contraire il déforme les enseignements de l'Ancien et du Nouveau Testament par des récits légendaires, comme c'est évident pour qui étudie sa loi. Aussi bien, par une mesure pleine d'astuces, il interdit à ses disciples de lire les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament qui pourraient le convaincre de fausseté. C'est donc chose évidente que ceux qui ajoutent foi à sa parole, croient à la légère. »

[S. THOMAS D'AQUIN](#), *Somme contre les gentils*, I, 6 (traduction de Réginald Bernier et Maurice Corvez, Paris, Cerf, 1993, p. 27)

« Épousez donc celles des femmes qui vous seront plaisantes, par deux, par trois, par quatre, [mais] si vous craignez de n'être pas équitables, [prenez-en] une seule ou des concubines ! »

(*Le Coran*, sourate 4 3)

« [Les femmes] dont vous craignez l'indocilité, admonestez-les ! reléguez-les dans les lieux où elles couchent ! frappez-les ! »

(*Le Coran*, sourate 4 38)

REFONDER LA POLITIQUE CHRÉTIENNE

(suite)

La (re)lecture de l'encyclique *De potestatis civilis origine* de Léon XIII nous avait tout naturellement conduit, dans notre dernier article¹, à réfléchir sur l'origine du pouvoir politique, et nous avons vu que, selon l'enseignement du Magistère, c'est en Dieu que les catholiques voient « sa source naturelle et [...] son nécessaire principe² », et non dans une prétendue souveraineté populaire. Il s'agit là d'une notion de base véritablement fondamentale, qu'il ne faut cesser de marteler, tant les esprits de nos contemporains – devenus « métaphysiquement démocrates³ » – sont imbus des chimères issues des cerveaux enténébrés des doctrinaires du XVIII^e siècle. L'opposition entre le principe énoncé par l'article 3 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789 (« Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. ») et la doctrine catholique est on ne peut plus radicale. Le Magistère s'étant exprimé à plusieurs reprises sur ce point de doctrine, nous aurons l'occasion d'y revenir, au fur et à mesure que se développera la réflexion engagée dans cette chronique.

Pour l'heure, notre propos est de dégager un autre principe, en étroite relation avec le précédent, et tiré de la même encyclique. Le second paragraphe de la citation que nous en avons faite dans notre dernier article avait été volontairement abrégé ; restituons-le dans son intégralité :

« [Les catholiques] vont chercher en Dieu le droit de commander et le font dériver de là

comme de sa source naturelle et de son nécessaire principe.

« Toutefois, il importe de remarquer ici que, s'il s'agit de désigner ceux qui doivent gouverner la chose publique, cette désignation pourra dans certains cas être laissée au choix et aux préférences du grand nombre, sans que la doctrine catholique y fasse le moindre obstacle. Ce choix, en effet, détermine la personne du souverain, il ne confère pas les droits de la souveraineté ; ce n'est pas l'autorité que l'on constitue, on décide par qui elle devra être exercée⁴. »

La notion de souveraineté populaire ou nationale étant rejetée sans appel, et l'origine divine de tout pouvoir étant reconnue, l'Église admet très bien que puissent exister différents modes de désignation du souverain (individuel ou collectif), y compris l'élection. Ce qui est d'ailleurs pour le moins normal, puisque la désignation par vote est de tradition apostolique : dès les débuts de son histoire, c'est par voie d'élection que le collège apostolique choisit saint Matthias pour succéder à Judas⁵, et aujourd'hui encore le Pape est élu. Pour autant, il ne s'agit là que d'un mode de désignation parmi d'autres, qui ne saurait prétendre à l'exclusivité. La pratique bimillénaire de l'Église nous fournit à ce propos d'utiles enseignements, et explique l'incise de Léon XIII, qu'il faut se garder de lire trop rapidement : « cette désignation pourra dans certains cas être laissée au choix et aux préférences du grand nombre ». Pourquoi donc « dans certains cas » seulement ?

Prenons l'exemple de l'[Ordre des Prêcheurs](#), qui se targue d'une longue « tradition démocratique⁶ » – à vrai dire, d'autres ordres religieux plus anciens pourraient poser la même revendication, mais peu importe. Comment fonctionne la démocratie dominicaine ? Les premières constitutions dominicaines, rédigées entre 1216 et 1221, reposaient d'emblée sur un véritable système parlementaire à plusieurs degrés, avec ce qu'on appellera bien plus tard l'équilibre des pouvoirs exécutif et législatif. Dans chaque couvent, tous les religieux profès participent à l'élection du prieur, dont la fonction est temporaire (trois ans actuellement) et renouvelable une seule fois. À leur tour, les prieurs de chaque Province, assemblés avec des délégués de

¹ Cf. [Regnat n° 33](#), 23 juin 2009, pp. 10-13. La traduction française de l'encyclique a été reproduite dans [Regnat n° 31](#), 21 janvier 2009, pp. 10-16.

² [LÉON XIII](#), Lettre encyclique *De potestatis civilis origine*, 29 juin 1881 (*Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII. Encycliques, Brefs, etc.*, 7 vol., Paris, La Bonne Presse, 1893-1904, tome I, p. 143).

³ [GAUCHET \(Marcel\)](#), *La religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité*, Paris, Gallimard, collection « Le débat », 1998, p. 8.

⁴ [LÉON XIII](#), *ibid.*

⁵ Cf. *Ac 1* 15-26.

⁶ [RADCLIFFE \(Timothy\)](#), *Je vous appelle amis. Entretiens avec Guillaume Goubert. Écrits*, Paris, La Croix/Cerf, 2000, p. 129.

chaque couvent, élisent un prier provincial (mandat de quatre ans, renouvelable une seule fois) ; ce chapitre élit également des définites pour aider le Provincial. Enfin, tous les neuf ans, le Chapitre général élit un Maître de l'Ordre (actuellement le Frère [Carlos Alfonso Azpiroz COSTA](#)). Pour autant, à l'issue de ce processus électif, le pouvoir exécutif reste fort : par exemple, le Maître général a le droit d'envoyer en mission n'importe quel dominicain n'importe où dans le monde, chaque religieux faisant vœu d'obéissance au Maître général lorsqu'il s'engage dans l'Ordre.

Ce processus démocratique généralisé (il concerne toutes les charges, du bibliothécaire au Maître de l'Ordre, en passant par le régent des études et le prier conventuel) fonctionne évidemment dans une atmosphère très particulière, et très différente du spectacle politique que nous connaissons bien. Ainsi, le Frère [Timothy RADCLIFFE](#), le précédent Maître de l'Ordre, évoquait peu avant la fin de son mandat la façon dont celui-ci lui était échu :

« Au cours des mois qui précèdent un chapitre général électif, les délégués appelés à y siéger se réunissent par grande région – Europe du Nord-Ouest, Asie, etc. – afin de réfléchir aux candidats pour le poste de Maître de l'Ordre. [Les candidats] sont ceux que les électeurs, en quelque sorte, présélectionnent. Une candidature déclarée serait totalement contraire à notre tradition. Je pense même que ce n'est pas une bonne chose que de demander à un frère s'il accepterait d'être élu. Pour nous, l'élection fait partie de l'obéissance⁷. »

Nulle place ici pour l'ambition personnelle ; pas de campagne électorale, avec son cortège habituel de magouilles et de compromis destinés à ratisser le plus grand nombre possible de voix ; pas d'opposition non plus, chaque élu pouvant compter immédiatement sur la reconnaissance et la collaboration de tous ses frères, y compris donc de ceux qui n'avaient pas voté pour lui.

De même, voici comment [Timothy RADCLIFFE](#) décrit ce qu'on pourrait appeler la « spiritualité démocratique » des dominicains :

« C'est un mode de gouvernement qui nous est propre et nous ne cherchons pas à l'imposer au-delà de l'Ordre. Cependant, cette forme de démocratie exprime des valeurs fondamentales

qui, me semble-t-il, sont importantes pour toute l'Église. En premier lieu, apprendre à écouter. Notre démocratie est fondée, avant tout, sur l'écoute mutuelle dans la recherche du bien commun. Cela implique le débat dont, trop souvent, dans l'Église, nous avons peur. Cela implique de prendre sérieusement en compte les objections de mon frère, d'utiliser mon intelligence pour que nous surmontions ensemble notre désaccord.

« Notre démocratie exprime aussi la confiance. J'ai confiance dans mon frère. Peut-être suis-je en désaccord avec lui mais il a quelque chose à dire. Dieu, d'une certaine manière, parle par sa bouche. C'était un aspect extraordinaire de Dominique, la confiance qu'il avait en Dieu mais aussi en ses frères. Après le premier chapitre général, il a souhaité démissionner parce que sa confiance en eux était entière.

« Notre démocratie signifie enfin que nous acceptons d'être vulnérables. Lorsqu'un dominicain fait profession, il se remet dans les mains de ses frères sans savoir ce qu'ils feront de lui. Cette vulnérabilité, à mes yeux, est inhérente à la vie de l'Église : c'est la vulnérabilité de Jésus dans les mains de ses disciples⁸. »

Obéissance, écoute⁹, confiance, vulnérabilité : autant de valeurs largement démonétisées sur l'agora de la cité moderne... si tant est même qu'elles puissent y avoir cours. En effet, si, à quelques détails près, on retrouve le même type de processus dans la plupart des ordres religieux¹⁰, peut-il en être de même dans la société civile ?

Il est facile de remarquer que la « démocratie religieuse » dont l'Ordre des Prêcheurs offre l'exemple fonctionne dans des communautés politiques aux caractéristiques très particulières : une taille réduite permettant à leurs membres de se connaître mutuellement ; la communion dans une même foi, une même espérance et une même charité ; une grande maturité

⁸ *Id.*, pp. 55-56.

⁹ *Cf. id.*, p. 125: « Comme on l'a souvent souligné, le mot *obedire* vient de *obaudire*, écouter. Le commencement de l'obéissance vraie, c'est quand nous osons laisser parler nos frères et sœurs et que nous les écoutons. »

¹⁰ Ainsi à l'échelle d'une abbaye bénédictine : « Pour la nomination de l'abbé, on observera toujours ce principe d'instituer celui que se sera choisi d'un commun accord toute la communauté inspirée par la crainte de Dieu, ou une majorité même faible de la communauté, au jugement plus sain. » (*Règle de saint Benoît*, 64 1).

⁷ [RADCLIFFE \(Timothy\)](#), *op. cit.*, pp. 41-42.

spirituelle correspondant à la vocation religieuse ; le vœu d'obéissance ; etc. Tout cela permet de gérer au mieux l'inévitable diversité des âges, des caractères, des mentalités, des opinions, des cultures, des intelligences, etc., qu'on trouve dans toute communauté humaine¹¹. Et l'histoire des différents ordres religieux montre à l'envi que, de façon générale, cela fonctionne plutôt bien (*a contrario*, on se souviendra des désastres engendrés par le régime commendataire, par exemple). Les lecteurs qui suivent cette chronique depuis le début se rappelleront peut-être ce que nous avons affirmé il y a deux ans : la démocratie en mode direct n'est viable que dans le cadre de petites communautés très homogènes¹² (nous ajoutons : « le cas existe, nous en reparlerons plus tard » ; c'est maintenant chose faite).

Mutatis mutandis, on retrouve ici la notion originale de démocratie, telle que l'entendaient les Athéniens dans l'Antiquité, qui ne confondaient pas le « peuple » avec la « masse » ; mais, à très proprement parler, la démocratie athénienne n'était rien d'autre qu'une oligarchie, le gouvernement du petit nombre (dans le cas d'Athènes, moins d'un cinquième de la population totale de la cité constituait le corps politique actif). Il y a ici, nous semble-t-il, suffisamment de motifs pour comprendre l'incise de Léon XIII dans son encyclique : « s'il s'agit de désigner ceux qui doivent gouverner la chose publique, cette désignation pourra dans certains cas être laissée au choix et aux préférences du grand nombre ». Eu égard aux responsabilités de « ceux qui doivent gouverner la chose publique », cette désignation requiert des vertus civiques qu'on n'a guère de chance de rencontrer chez le commun des mortels et en dehors de petites communautés rurales. Il paraît en tout cas bien illusoire de les trouver dans le cadre de la société « pluraliste » postchrétienne, devenue « un groupe d'individus indépendants qui, à l'occasion, coopèrent¹³ » mais sans jamais constituer un corps politique au sens noble et humain de l'expression, c'est-à-dire un ensemble organique dont tous les membres œuvrent ensemble et en permanence pour l'édification du corps entier.

Restons-en là pour l'instant : la poursuite de nos réflexions nous donnera bien des occasions de revenir

¹¹ Voir par exemple la diversité d'appréciation sur la notion de « démocratie » au sein même de l'Ordre des Prêcheurs, en comparant ces deux textes : « [La démocratie dominicaine](#) » sur le site de la curie généralice, et « [Le mode de gouvernement](#) » sur le site de la Province de Toulouse...

¹² Cf. [Regnat n° 20](#), 24 septembre 2007, p. 10.

¹³ [RADCLIFFE \(Timothy\)](#), *op. cit.*, p. 125.

sur le thème étudié dans ce numéro, et de l'approfondir.

[Ces réflexions sont tout particulièrement dédiées à l'un de nos lecteurs (qui se reconnaîtra) rentré en septembre au [noviciat dominicain de Strasbourg](#), et à qui nous adressons nos meilleurs vœux *in Christo et Maria...*]

Yann GWELTAZ

Benoît XVI

262.13



Prions pour le Saint-Père

Seigneur Dieu, qui avez choisi Votre serviteur Benoît XVI pour succéder au chef des Apôtres à la tête de Votre peuple et représenter le Christ en ce temps, aidez-le à soutenir tous ses frères : qu'il assure l'unité, l'amour et la paix, que toute l'Église soit en communion avec lui, et tous nous pourrions trouver chez Vous, notre Père, la Vérité et la Vie. Nous Vous le demandons par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

(oraison du *Missel romain*)



À LA DÉCOUVERTE DE LA PRIÈRE DE L'ÉGLISE

(suite)

Nous en venons enfin, après quelques considérations liminaires¹, à la pratique de la Liturgie des Heures. Nos lecteurs étant dans des situations fort diverses à cet égard, depuis les prêtres et religieux dont la vie spirituelle s'alimente quotidiennement dans cette liturgie jusqu'aux néophytes qui ont encore du mal à mémoriser le *Pater*, nous viserons ici ce qui nous paraît être le « juste milieu », le catholique de base, pratiquant évidemment (précisons : « messalisant » hebdomadaire régulier), qui a donc déjà un minimum de vie de prière, mais qui souhaiterait la densifier et la faire fructifier davantage. Dans ce cadre, sans doute ne serait-il pas très opportun de nous attaquer d'emblée aux trois volumes des *Heures grégoriennes* dont la parution avait justifié la création de cette chronique². Nous commencerons donc au ras du sol, et essayerons de cheminer très progressivement vers l'usage de ces trois volumes.

De quoi s'agit-il donc ? Tout simplement de sanctifier le temps, ce temps que notre Créateur nous donne pour Le connaître et L'aimer assez afin d'être, au jour qu'Il choisira, rendus dignes de devenir participants de Sa nature divine³. Avouons-le, nous faisons généralement un fort mauvais usage de ce temps, tous autant que nous sommes, généralement parce que nous perdons souvent de vue la fin de notre existence, et que nous nous laissons égarer par toutes sortes de distractions. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que la plupart des auteurs mystiques, petits ou grands, aient insisté sur la l'impérieuse nécessité de prêter attention au temps ; ainsi :

« Nous perdons tout le temps que nous n'avancions pas en la perfection. Car il ne nous est donné de Dieu que pour cela⁴. »

Ou encore :

« Si l'on enlevait d'une vie humaine et surtout sacerdotale tout le temps perdu à des lectures superflues, à des conversations prolongées sans raison suffisante, à des courses inutiles et à des travaux que d'autres pourraient faire mieux que nous, au moins après quelque temps de formation, on récupérerait ainsi des heures précieuses pour l'entretien de notre vie spirituelle et de notre vie intellectuelle en vue d'un meilleur rendement apostolique⁵. »

Et nous pourrions constituer de la sorte un florilège de plusieurs milliers de pages. Mais concrètement, comment parvenir à ne pas gâcher ce temps précieux ? Tout simplement en nous obligeant à fixer notre attention, à intervalles plus ou moins réguliers, sur Dieu. Une pratique très classique, et très ancienne, consiste à faire ce qu'en termes très élégants on appelle des oraisons jaculatoires, c'est-à-dire de courtes invocations à Dieu (ou à Ses saints) qui, ne serait-ce que le temps de prononcer le Nom de « Jésus ! », tournent notre cœur vers Dieu, de façon consciente et volontaire. Saint *François de Sales*, en traitant dans son *Introduction à la vie dévote*, précise :

« Cet exercice n'est point malaisé, car il se peut entrelacer en toutes nos affaires et occupations, sans aucunement les incommoder [...]. En ces élancements intérieurs, on ne fait que des petits et courts divertissements qui n'empêchent nullement [mais] servent de beaucoup à la poursuite de ce que nous faisons⁶. »

On peut ainsi trouver de multiples occasions au cours de la journée pour laisser échapper ces élans du cœur vers Dieu. Dès le matin :

« Père du Ciel, soyez béni, je Vous offre cette journée ! »

« Soyez loué, Christ ressuscité, je Vous donne mon cœur ! »

Dès qu'on a fait une faute :

¹ Cf. *Regnat n° 33*, 23 juin 2009, pp. 14-16 ; *Regnat n° 34*, 6 septembre 2009, pp. 9-13.

² Cf. *Regnat n° 30*, 18 novembre 2008, p. 5.

³ Cf. 2 P 14.

⁴ BÉRULLE (Pierre, de), *Œuvres complètes. 4 – Œuvres de piété*, Paris, Cerf, 1996, n. 238, p. 165.

⁵ COURTOIS (Gaston), *Pour "réussir" auprès des enfants. Quelques conseils de pédagogie pratique*, Paris, Office général des Œuvres, 1938, p. 114. Du même, à la page précédente : « Ce sont toujours les gens très occupés qui trouvent le temps pour tout. Les gens qui n'ont rien à faire sont ceux qui se plaignent toujours de manquer de temps. »

⁶ S. FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote*, II, XIII (Paris, de Gigord, 1928, 3^e édition, p. 87).

« Ayez pitié de moi, mon Dieu, selon Votre grande miséricorde ! »

« Mon Dieu, j'ai encore fait [telle chose] que je sais Vous déplaire ; pardonnez-moi, je Vous aime et ne veux plus Vous offenser. »

« Mon Dieu, je me repens et je Vous aime, pardonnez-moi ! »

Lorsqu'on subit une critique, une humiliation, une parole désagréable, un reproche injuste :

« Mon Dieu, je me tais, parce que je Vous aime. Faites du bien à celui qui me blesse. »

« Mon Dieu, tout en moi se révolte, mais c'est égal, je Vous aime ! »

« Je Vous remercie, mon Dieu, de me permettre de faire une partie de mon purgatoire sur la terre, je Vous louerai plus tôt dans le Ciel. »

Lorsqu'on est tourmenté par une peine intérieure :

« Mon Dieu, je ne sais où j'en suis devant Vous, mais je sais que je Vous aime ! »

Au commencement de toute affaire :

« Mon Dieu, je ne veux pas en [telle chose] chercher mon plaisir, mais uniquement Votre volonté. »

« Mon Dieu, recevez [telle chose] pour Votre gloire ! »

Quand on est malade :

« Mon Dieu, je suis bien abattu, mais je Vous aime ! »

« Mon Dieu, je souffre ; venez, secourez-moi ! »

En passant devant une église, si on n'a vraiment pas le temps d'y faire une pause :

« Loué soit et adoré le Très Saint Sacrement de l'autel à jamais ! »

Et ainsi de suite... Dans cet esprit peut être pratiquée une petite « prière de l'heure », tout à fait adaptée à la vie moderne et mettant en œuvre la quintessence du progrès technologique. On se procure facilement, pour une poignée d'euros, des montres digitales (ou numériques, si on préfère) émettant un « bip horaire », un discret signal sonore qui retentit à chaque heure. Pourquoi ne pas utiliser ce petit objet sans prétention pour remettre à l'honneur la brève prière qu'on trouvait autrefois dans certains catéchismes diocésains et qu'on

récitait « quand l'heure sonne⁷ ». Hélas, de nos jours, les cloches des églises ne sonnent plus guère et, quand elles sonnent encore, le vacarme de la circulation automobile et de la vie urbaine ne permettent plus de les entendre ; qu'à cela ne tienne, emportons nos cloches avec nous ! Munis d'une montre du type décrit plus haut (ou, pourquoi pas, d'un réveil offrant la même fonction), on peut ainsi glorifier Dieu et Lui offrir sa louange en tous lieux et en toutes circonstances :

« Mon Dieu, je Vous adore, je Vous aime, je me donne tout à Vous ! »

On est ainsi, dans le pire des cas, assuré d'avoir pensé à Dieu au moins une quinzaine de fois par jour, et avec régularité. C'est un entraînement, modeste mais à la portée de tous, en vue du mieux, et nous vous proposons de vous livrer à cet exercice en attendant le prochain numéro de *Regnat*...

(à suivre)

Philippe GUIDAL



« Comme ceux qui sont amoureux d'un amour humain et naturel ont presque toujours leurs pensées tournées du côté de la chose aimée, leur cœur plein d'affection envers elle, leur bouche remplie de ses louanges, et qu'en son absence ils ne perdent point d'occasion de témoigner leurs passions par lettres, et ne trouvent point d'arbre sur l'écorce duquel ils n'écrivent le nom de ce qu'ils aiment ; ainsi ceux qui aiment Dieu ne peuvent cesser de penser en Lui, respirer pour lui, aspirer à Lui et parler de Lui, et voudraient, s'il était possible, graver sur la poitrine de toutes les personnes du monde le saint et sacré Nom de Jésus. »

S. FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote*, II, XIII (Paris, de Gigord, 1928, 3^e édition, p. 88).

⁷ Celle que nous citons est tirée du *Grand catéchisme du Diocèse d'Ajaccio*, Ajaccio, Toussaint Massel, 1908, p. 18.

Le Chœur grégorien de Paris

Le Chœur grégorien de Paris a été fondé en 1974 à l'initiative de jeunes musiciens qui souhaitent mieux connaître, pour le mieux aimer, « le plus beau trésor que nous possédions en France », selon l'expression d'[Olivier Messiaen](#). Le Chœur a travaillé le chant grégorien dans les manuscrits durant dix ans avec l'aide des moines bénédictins de l'[abbaye de Solesmes](#), avant d'enregistrer plusieurs disques. À partir de 1986, il a ajouté à son activité de concerts en France de nombreuses tournées à l'étranger (Norvège, Corée, Chine, Lituanie, Russie, Liban, Colombie, etc.). En novembre 1993, l'[Académie des Beaux-arts](#) lui a décerné le [Grand Prix de Chant choral Liliane-Bettencourt](#). Le Chœur compte également une [branche féminine](#), fondée en 1994, qui conjugue elle aussi activité liturgique et concerts.

Au fil des ans, les activités du Chœur se sont donc diversifiées, mais la vision fondatrice reste la même : cultiver le chant grégorien comme une tradition vivante, chercher ses formes permanentes, veiller à la sauvegarde de ce patrimoine. Le chant grégorien traduit autant qu'il forme la prière. C'est pourquoi le répertoire est chanté régulièrement dans son cadre naturel, la divine liturgie, et non seulement en concert ou sur disque.

On trouve encore ce souci de tradition vivante dans le rôle d'école joué par le Chœur, qui accueille à Paris des apprentis chefs de chœur venus de l'étranger pour une formation d'une ou plusieurs années, tandis que ses membres (anciens ou actuels) enseignent dans des Conservatoires, à l'Université ou au cours de stages, tant en France qu'à l'étranger.

Association constituée selon la loi du 1^{er} juillet 1901, le Chœur grégorien de Paris bénéficie également depuis 1998 de la reconnaissance cano-

nique de l'Archevêché de Paris. Quant à l'association des Amis du Chœur grégorien de Paris, elle aide le Chœur à assurer ses ambitions de diffusion et de formation.

Chaque dimanche, sauf à certaines occasions, les messes sont chantées d'octobre à juin :

- par les voix d'hommes du Chœur grégorien de Paris : à la chapelle du Val-de-Grâce (277bis rue Saint-Jacques, Paris V^e) à 9 h (messe célébrée en latin) ;
- par les voix de femmes du Chœur grégorien de Paris : à l'église [Saint-Germain l'Auxerrois](#) (2 place du Louvre, Paris I^{er}) à 19 h (messe célébrée en français et latin).

Si vous souhaitez être informés des changements de calendrier (horaires ou lieu), envoyez un courriel à :

contact@choeur-gregorien-de-paris.asso.fr

ou consultez le [site du Chœur](#).

Les Amis du Chœur grégorien de Paris

POUR LA DIFFUSION DU CHANT GRÉGORIEN
Association constituée selon la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique (Décret du 6 mai 1988)
22 rue Boissière
75116 PARIS

École du Chœur grégorien de Paris

22 rue Boissière
75116 PARIS

ecole@choeur-gregorien-de-paris.asso.fr

☎ 06 07 10 54 69

UN ÉVÊQUE VAUDOU À PARIS ?

Au risque de blesser une nouvelle fois la susceptibilité de certains membres du clergé de Paris qui persistent envers et contre tout à nous lire, nous ne pouvons passer sous silence une information qui nous a été communiquée par une de nos lectrices parisiennes, scandalisée à la lecture d'une petite nouvelle publiée le mois dernier dans l'hebdomadaire *Pèlerin* (n° 6618, 1^{er} octobre 2009, p. 20) :

EN IMAGE CETTE SEMAINE



CORINNE SIMON/CNIC

Eglise de la Madeleine (Paris), dimanche 27 septembre
Selon un rite populaire de la région de Salvador de Bahia (Brésil), visant à chasser les « mauvais esprits », des femmes en vêtement traditionnel aspergent le parvis de fleurs et d'eau parfumée sous les yeux du cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris.

Ayant pris connaissance de ce document, les trois remarques suivantes nous ont paru bonnes à partager :

1. *Le personnage que les convenances nous obligent à nommer Son Éminence le cardinal archevêque de Paris*¹ étant toujours à son poste, l'inanité de ce « rite populaire² » destiné à « chasser les « mauvais esprits » » est patente.

2. Il n'y a bien sûr rien d'étonnant à cela : pour « chasser les « mauvais esprits » » efficacement, l'Église

¹ Cf. *Regnat n° 34*, 6 septembre 2009, pp. 1-4.

² Appelons les choses par leur nom : il s'agit d'un rite du culte *vaudou*, très présent au Brésil, tout particulièrement dans la région de Salvador de Bahia.

catholique a son propre rite, de tradition apostolique : l'exorcisme. Mais *le personnage que les convenances nous obligent à nommer Son Éminence le cardinal archevêque de Paris* semble bien lui préférer les pratiques païennes, comme en témoigne ce communiqué de presse que nous avons retrouvé dans nos archives pour l'occasion :

Consécration de la première église chinoise de France

AP | 18.12.05 | 18:51

PARIS (AP) -- La première église catholique chinoise de France, Notre-Dame-de-Chine, a été consacrée dimanche dans le XIII^e arrondissement de Paris par l'archevêque de Paris Mgr André Vingt-Trois.

A son arrivée, Mgr André Vingt-Trois a été accueilli par deux danseurs déguisés en dragons avant que des pétards n'éclatent pour célébrer l'inauguration des lieux. Une messe a été célébrée, en français et en chinois, dans la nouvelle église et celle, voisine, de Saint-Hippolyte.

"C'est très important parce que c'est le moment où la communauté chinoise va disposer d'une église en propre pour elle toute seule", a souligné l'archevêque de Paris. "C'est une communauté très vivante, en croissance continue, avec beaucoup de jeunes Chinois qui découvrent le christianisme en Europe".

"C'est très important qu'il y ait un lieu et une église qui lui soient affectés", a estimé Mgr Vingt-Trois. Une conférence sur l'évangélisation aujourd'hui en Chine et à Paris a été organisée dans l'après-midi.

L'église, située avenue de Choisy au pied des tours du quartier chinois de Paris, a été installée dans une ancienne salle de patronage de la paroisse Saint-Hippolyte. AP

On peut légitimement s'étonner de cet engouement du *personnage que les convenances nous obligent à nommer Son Éminence le cardinal archevêque de Paris* pour des pratiques païennes, que le christianisme a eu tant de peine à combattre durant deux mille ans. De mauvais esprits prétendraient sans doute que l'ego dudit personnage est flatté par ces manifestations populaires d'idolâtrie...

3. Curieusement, nous n'avons pas trouvé d'autre trace de cette cérémonie sur le parvis de l'église parisiennne de la Madeleine. Mais on peut facilement consulter sur le site paroissial le petit [éditorial](#) du curé, l'Abbé Daniel Ponsard, concocté pour la feuille heb-

domadaire de cette semaine-là, et que nous reproduisons ici :

Une assemblée dominicale peut-elle porter témoignage ?

L'archevêque de Paris, Mgr Vingt-Trois, a réuni hier 26 septembre, des chrétiens de Paris délégués par leur curé et engagés dans les paroisses, afin de réfléchir et d'inciter nos différentes communautés paroissiales à être plus missionnaires et témoigner d'avantage de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ aux hommes de notre temps, nos contemporains de plus en plus éloignés, sinon de la foi, du moins de la messe du dimanche.

Nos eucharisties dominicales expriment-elles d'une manière suffisamment explicite le message chrétien ? La liturgie nous porte-t-elle à plus d'audace et de sérénité pour annoncer « à temps et à contre-temps » (selon l'expression de Paul) que le Christ est vivant et qu'il désire que tout homme le rencontre dans l'intimité du cœur mais aussi dans ses sacrements ?

Ce n'est pas qu'une question de forme. La liturgie n'a cessé d'évoluer au cours des siècles. Il ne s'agit pas de trouver des « gadgets » nouveaux pour attirer les gens à la messe, mais plutôt d'aider ceux qui sont les pratiquants réguliers à prendre conscience de la portée missionnaire de ce rassemblement hebdomadaire. Notre archevêque se donne trois ans pour creuser avec les paroisses cette question qui engage chacun de nous. Selon l'expression de Saint Pierre, nous sommes les « pierres vivantes de l'Eglise » laquelle poursuit sa marche en avant, précédée par le Christ.

P. Daniel Ponsard, curé

Nous savons donc maintenant comment *le personnage que les convenances nous obligent à nommer Son Éminence le cardinal archevêque de Paris* compte inciter les communautés paroissiales de son diocèse « à être plus missionnaires et témoigner d'avantage de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ aux hommes de notre temps ». De fait, et nous ne contredirons pas ce constat, les eucharisties dominicales (sans parler des messes de semaine) n'expriment plus « d'une manière suffisamment explicite le message chrétien ». Et puisque « la liturgie n'a cessé d'évoluer au cours des siècles », c'est avec autant d'« audace » que de « sérénité » que la liturgie « désordinaire » imposée dans les paroisses depuis quarante ans sera progressivement remplacée par des *voodoo-parties* œcuméniques asso-

ciant dragons, elfes et lutins qui, sans nul doute, aideront « ceux qui sont les pratiquants réguliers à prendre conscience de la portée missionnaire de ce rassemblement hebdomadaire ».

La Fraternité sacerdotale Saint Pie X a encore de beaux jours devant elle...

Philippe GUIDAL

« Quant au Concile, ce qu'il importe de reconnaître, c'est que, malgré l'effervescence qu'il a provoquée, et peut-être à cause d'elle, nous sommes très en retard dans son intelligence et dans l'application de son vrai contenu. »

LUBAC (Henri, de), *Entretien autour de Vatican II. Souvenirs et réflexions*, Paris, France catholique/Cerf, collection « Théologies », 1985, p. 70.

« Quant à la crise dont tout le monde parle, non, malgré l'élan vraiment spirituel issu du concile et malgré certains beaux réveils, non, je ne crois pas qu'elle soit finie. Cela, pour bien des raisons. Il en est une, typique de toute crise spirituelle. Après une première phase anarchique, destructrice ou révolutionnaire, où souffle un vent de folie, il en vient une seconde, où la révolution, installée, se fait conservatrice d'elle-même, bloquant la voie d'un avenir mieux orienté. Maîtresse de positions nombreuses, elle commence à sécréter des structures d'autoconservation. Il n'est pas besoin pour expliquer ce phénomène de supposer chez les individus des desseins ou des manœuvres machiavéliques : c'est un processus normal, à peu près fatal (il serait toutefois contraire à la vérité d'écarter toute idée de blocage inconscient). L'élan ne pourra être retrouvé que grâce à une préparation courageuse – et beaucoup de patience. Les pires “créativités”, perdant leurs virulences premières, sont devenues des habitudes ; un langage inadéquat, déformant l'esprit des croyants, a gagné du terrain ; l'illusion de ceux qui, de bonne foi, ont fait leurs tant de “dogmes”, ou d'impératifs proclamés contre toute vérité issus du Concile, ne se dissipe pas en un jour. [...] La préparation de bons théologiens pour assurer la relève est, dans la pénurie présente, œuvre difficile et de longue haleine.

LUBAC (Henri, de), *Entretien autour de Vatican II. Souvenirs et réflexions*, Paris, France catholique/Cerf, collection « Théologies », 1985, pp. 84-85.